

EPE - Algérie Télécom – Spa
NIF : 000216001808337
Direction Générale
Pôle Commercial, Marketing et Innovation
Division Commerciale, Marketing et Innovation
Cellule Trade Marketing E-Retail

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N° 04/AT/DG/PCMI/DCMI/CTMER/2026

Algérie Télécom lance un avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt National qui a pour objet la présélection d'une ou plusieurs entreprises qui assure la livraison des produits à domicile dans le cadre du e-commerce, et ce en vue d'établir une Short-List d'entreprises de droit Algérien spécialisées dans le domaine de la livraison.

Conditions d'Éligibilité :

Algérie Télécom invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques portant les informations attestant :

- Une Présentation de l'Entreprise ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce de l'entreprise ;
- Le Statut de L'Entreprise ;
- Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ;
- Tous documents justifiant la qualité de l'entreprise ;
- Document décrivant le process de traitement des envois ;

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces réglementaires citées ci-dessus en format **papier** et format **électronique** dans les délais mentionnés afin d'éviter tout rejet.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Cellule Trade Marketing et e-Retail, Division Commerciale, Marketing et Innovation « Direction Générale », à l'adresse ci-après :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Pôle Commercial, Marketing et Innovation
Division Commerciale, Marketing et Innovation
Cellule Trade Marketing E-Retail
Bloc D
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammedia
- Alger – Algérie**

Les offres de candidatures doivent être déposées sous pli fermé anonyme, portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL
N° 04/AT/DG/PCMI/DCMI/CTMER/2026
« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

La date limite du dépôt des dossiers est fixée **(10)** jours à compter de la date de la parution à **14H00**
Les offres qui parviennent après la date limite du dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Seules les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la Cellule Trade Marketing et E-Retail ultérieurement pour un partenariat dans le cadre du Dépôt Vente.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation de la part d'Algérie Télécom de l'inclure dans la liste des présélectionnée.